

Bron, le 14 mai 2024

DECISION n° 2024-063

Le Président de l'Université Gustave Eiffel,

Vu les articles R 423-1 et suivants du Code de la Recherche,

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts,

Vu le décret n° 2019-1567 du 30 décembre 2019 portant diverses dispositions relatives aux fonctionnaires des corps de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux et aux instances de dialogue social de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'arrêté du 21 mars 2024 autorisant, au titre de l'année 2024, l'ouverture de concours externes d'ingénieur d'études à l'Université Gustave Eiffel,

DÉCIDE

Article unique :

La composition du jury du concours externe d'ingénieur d'études n° 2024-IE-CE-02 est fixée ainsi qu'il suit :

M. Éric GAUME	Président	Ingénieur des Ponts, Eaux et Forêts
Mme. Vivianne LE MANACH	Membre	Attachée d'administration de l'Etat
M. Pierre-Yves MORVAN	Membre	Ingénieur de recherche
Mme Myriam SERVIRES	Membre	Professeure d'Université
M. Charles TATKEU	Membre élu	Directeur de recherche

Le Président de l'Université Gustave Eiffel,



Laure MATIGNIER
Directrice générale déléguée adjointe
aux ressources humaines